

**NOTE
SYNTHETIQUE**

**BUDGET PRIMITIF
DU PORT 2019**

Modalités des suites de la réhabilitation du Port de Plaisance.

Le programme de réhabilitation des équipements portuaires et d'une remise en état général du port s'est poursuivi en 2018. La pose de pare bateau a été effectué le long du quai des pêcheurs, ainsi qu'une réfection de la passerelle piétonne (nettoyage – peinture marine), et la numération des postes d'amarrage.

Suite aux réunions en 2018 avec les services de l'Etat, nous avons enfin obtenu l'autorisation de dragage et un site de dépôt des sédiments sur la parcelle AY3.

Cette année, les orientations porteront sur :

- *Le lancement du marché pour les travaux de dragage*
- *Les travaux de dragage.*
- *L'installation de poste d'extincteurs*
- *L'étude pour la création d'un site propre pour les plaisanciers (déchets et récupérateur de produits toxiques, aire de carénage...)*
- *L'aménagement urbain des abords du port et du quartier des cabanes.*

Les demandes de devis pour l'estimation d'installation des équipements portuaires, le changement du matériel et des travaux à réaliser sont en cours.

Le budget du port ne permettant pas la prise en charge des travaux de dragage, un financement complémentaire doit être envisagé.

INVESTISSEMENTS 2019

2019
SOTA

- Installation de 10 postes d'extincteur : **1 500,00 €**
- Divers travaux et information : **2 500,00 € en régie.**
- Aménagement urbain autour du bassin et création d'un site de propreté pour les plaisanciers : *budget Métropole (Pôle Littoral).*
- Etude aménagement Eco Tourisme (*L'Or Aménagement SPLA*): **47 000,00 €** (*23 500,00 € en 2019*).